



La journée du 8 mai commémore la fin du
joug nazi.

Rappeler sans cesse les dangers des
phénomènes négationnistes, c'est
lutter contre le mensonge et l'amnésie.

La liberté ne pourra jamais s'accommoder
de l'oubli !

Henri Deleersnijder est professeur d'histoire dans
l'enseignement secondaire supérieur, écrivain,
licencié en Arts et Sciences de la Communication
de l'Université de Liège.

Henri Deleersnijder.

Enseigner contre le négationnisme



Les négationnismes en questions
Actes du colloque du 8 mai 2002
Extrait

33663/1 DELEERSNIJDER, HENRI

Enseigner contre le négationnisme : les négationnismes en
questions, actes du colloque du 8 mai 2002, extrait.

Liège : Territoires de la Mémoire, 2003. – 20 p.

Ex. : 33663/1 (TDEM) BIBL : 37/DEL



37/DEL
33663/1



Henri Deleersnijder.

Enseigner contre le négationnisme

Les négationnismes en questions
actes du colloque du 8 mai 2002
extrait



2392
37
3366311

les Territoires de la Mémoire, asbl

Intervention d'Henri Deleersnijder

Dans le cadre de la commémoration du 8 mai 2002, l'asbl "Les Territoires de la Mémoire", Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance a organisé un colloque intitulé "Prédateurs de la Mémoire ... les négationnismes en questions".

Aujourd'hui, pour faire face au mensonge, à l'oubli et aux tentatives de plus en plus fortes de l'occultation de la Mémoire des génocides, crimes à grande échelle, massacres de masse et autres épurations ethniques, il est indispensable d'élargir le champ du négationnisme tant ce phénomène revêt un visage pluriel.

Les Territoires de la Mémoire éditeront prochainement les actes de ce colloque présidé par Monsieur Philippe Raxhon, historien et professeur à l'Ulg. Une bibliographie détaillée ainsi que des articles spécifiques compléteront l'information du lecteur.

Le texte de Monsieur Henri Deleersnijder vous est présenté en avant-première et la publication complète (environ 120 pages, format 21 cm x 14 cm) peut être acquise dès maintenant par souscription en utilisant le bon de commande à la fin de ce livret.

"Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde", disait Albert Camus. Aussi, après la communication de Maxime Steinberg - à la fois dense et rigoureuse comme il en a le secret -, vais-je essayer dans mes propos d'utiliser les termes à bon escient, de façon à ne pas ajouter aux imprécisions ou déformations qui font tant de dégâts dans les esprits.

Commençons donc. Animée des meilleures intentions du monde, la législation antinégationniste risque d'être inopérante si ne s'y ajoute un approfondissement sérieux des connaissances historiques relatives à la Shoah. Travail qui incombe aux historiens, bien sûr, mais aussi aux enseignants. Je m'occuperai d'abord des premiers, en tout bien tout honneur, avant de m'attarder au rôle des seconds. Ce sont d'ailleurs, on l'aura compris, souvent les mêmes.

Jusqu'à une date récente, l'historiographie française, à l'opposé de l'américaine, de l'allemande et de l'israélienne, n'avait guère abordé l'étude en profondeur des années noires de l'Occupation, encore moins celle de la spécificité du génocide perpétré contre les Juifs. Pour quelles raisons ? J'en vois trois, que je vais esquisser très rapidement. Il y avait d'abord une habitude de l'Université française, heureusement disparue aujourd'hui, qui faisait dire à ses maîtres : "Avant 1914, c'est de l'histoire. Entre les deux guerres, c'est de la géographie. A partir de 1940, c'est de la politique." La deuxième raison tient à l'euphorie de la Libération : on n'a pas pris en compte à l'époque la parole des rescapés des camps, surtout celle des déportés dits "raciaux". Indifférence qui fera dire à Simone Veil en juin 1990 : "Personne n'avait envie de nous entendre. Ce que nous disions était trop dur." Une troisième raison de ce manque d'intérêt découle, selon toute vraisemblance, de l'imprégnation durable du mythe résistantialiste forgé par un général de Gaulle soucieux de reconstituer au plus tôt l'unité nationale, comme le révèle avec force son discours du 31 décembre 1944 : "Dans la com-

munauté française, tous les Français, paysans, ouvriers, bourgeois, qu'ils fussent, comme on disait naguère, de droite, du centre ou de gauche, ont leur place et doivent la tenir. Nous ne sommes pas de trop en France pour refaire la France mutilée."

Résultat : avant la sortie du film "Le Chagrin et la Pitié" (1969) de Marcel Ophuls, commandé par la télévision française qui en interdira pourtant la diffusion pendant douze ans, la période de Vichy était presque totalement occultée et les persécutions antisémites largement passées sous silence, le désastre subi par les Juifs étant embrigadé dans le martyrologe commun du pays. D'où l'électrochoc produit sur la mémoire collective par ce film de quatre heures vingt qui, à partir du 5 avril 1971, sera projeté au studio Saint-Séverin à Paris et, à la fin du mois, sur les Champs-Élysées. Par les tabous qu'il bousculait, les questions qu'il posait, ce film-fleuve, imposant défilé de témoignages enregistrés, n'a pas tardé à devenir une référence, même pour les historiens.

Tout un passé resté dans l'ombre ressurgissait ainsi au grand jour, phénomène qui sera amplifié en 1973 par la publication du livre de Robert O. Paxton, intitulé "La France de Vichy". L'électrochoc venait cette fois de l'étranger, des États-Unis en l'occurrence, puisque Paxton enseignait à l'université de Columbia. Au moment où la génération née après-guerre accédait à l'âge adulte et où le gaullisme historique était en train de s'essouffler, une brèche venait de s'ouvrir dans laquelle allaient s'engouffrer de jeunes chercheurs au nombre desquels il convient notamment de citer Henry Rousso ("Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours"), Philippe Burrin ("Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide"), Annette Wieviorka ("Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli"), Georges Bensoussan ("Génocide pour mémoire. Des racines du désastre aux questions d'aujourd'hui").

Les travaux de ces investigateurs ont poursuivi et continuent toujours d'enrichir l'œuvre pionnière de Léon Poliakov, auteur du "Bréviaire de la haine. Le IIIe Reich et les Juifs" et d'une "Histoire de l'antisémitisme", ainsi que celle de François Bédarida, ancien directeur

de l'Institut d'histoire du temps présent à Paris, qui dirigea la publication de l'ouvrage collectif de référence "La Politique nazie d'extermination" et dont "Le Génocide et le nazisme. Histoire et témoignages" constitue un remarquable vade-mecum à vocation pédagogique.

Rien de tel en Belgique, ou si peu, du moins si l'on excepte les ouvrages de Maxime Steinberg dont les volumes de "L'Etoile et le fusil" ont analysé en profondeur l'exécution de la Solution finale qui y fut menée. Dans un ouvrage plus récent, intitulé "Un pays occupé et ses juifs. Belgique entre France et Pays-Bas", il rappelle - mais de qui est-ce connu ? - "qu'à Anvers, un mois après [la rafle du Vel'd'Hiv' à Paris, les 16-17 juillet 1942], les 15-16 et 28-29 août, les policiers belges procèdent en deux nuits à quelque 3 000 arrestations, soit une opération policière de l'importance, toute proportion gardée, de la rafle parisienne". Et Maxime de regretter que sa carte blanche, publiée à ce sujet dans Le Soir du 16 août 1995, n'ait pratiquement reçu aucun écho. Comme si, obnubilé par la question de la collaboration des nationalistes flamands avec l'Allemagne nazie (sans oublier les volontaires de la Légion wallonne de Léon Degrelle), le pays restait tétanisé par "un passé toujours présent" et craignait par-dessus tout d'entamer un débat de mémoire dont l'affaire Sauwens a cependant révélé l'extrême urgence. Je rappelle que, deux jours avant le 8 mai 2001, le ministre flamand des Affaires intérieures Johan Sauwens, membre de la Volksunie, assista au Jubilé d'or de l'amicale Sint-Maartensfonds (fonds Saint-Martin), laquelle se charge depuis sa création en 1953 de réunir des fonds pour les anciens volontaires du Front de l'Est.

On est bien loin de la "hantise du passé" qui a saisi l'Hexagone depuis le début des années nonante ainsi que de la reconnaissance officielle, faite par Jacques Chirac le 16 juillet 1995, de la "responsabilité de l'État français" et de la "faute collective" commise à l'égard des Juifs sous le régime de Vichy. Belges, encore un effort donc ! Mais il est notoire que s'y emploient, chacun à sa manière, le Centre européen d'études sur la Shoah, l'antisémitisme et le génocide (CEESAG) et

d'autres centres tels que la Fondation Auschwitz, situés tous deux à Bruxelles. Il importe de signaler aussi tout le travail effectué, depuis sa mise en place en 1994, par la cellule "Démocratie ou barbarie" dont la vocation est pédagogique.

Le procès Eichmann en 1961-1962 et le sursaut identitaire juif consécutif à la guerre des Six Jours en 1967 ne furent pas étrangers à la démultiplication des recherches historiques qu'a connues la France de ces dernières décennies et à la centralité qu'y occupe désormais le judéocide. A cet égard, la succession des affaires (Touvier, Darquier de Pellepoix, Barbie, Leguay, Bousquet, Papon), les attentats tels que ceux de la rue Copernic d'octobre 1980 et de la rue des Rosiers d'août 1982, ainsi que l'afflux croissant de témoignages des derniers survivants de la "catastrophe" ont sans conteste joué un rôle déterminant : ils ont contribué à alimenter une historiographie prise aujourd'hui dans une véritable spirale inflationniste.

L'agression négationniste elle-même, évidente à la fin de la décennie septante et au début de la suivante, a vraisemblablement incité à des recherches pointues qui n'auraient peut-être pas été entreprises sans elle.

Sans parler de l'effet d'urgence induit par la disparition à terme des derniers témoins du massacre hitlérien.

Nous avons donc besoin de plus d'histoire et de moins de larmes. Une histoire "dure, précise et minutieuse qui nous mettrait à l'abri du poids des mythes et des représentations", selon le souhait de François Bédarida. Car, on vient de l'évoquer, le moment est hélas proche où les derniers contemporains de la Shoah auront disparu et où il faudra bien s'en remettre à la connaissance du crime pour tenter d'en saisir l'incommensurable singularité. Plus d'un demi-siècle après le désastre, le danger est réel de voir les discours métahistoriques et idéologiques supplanter le savoir bâti sur des faits, vierge en tout cas de toute tenta-

tive - consciente ou non - d'instrumentalisation.

Un exemple de cette dérive.

On se souvient du chiffre de quatre millions de victimes, avancé par les autorités polonaises de l'après-guerre à propos des mises à mort à Auschwitz-Birkenau.

Dès 1961, ce chiffre avait été divisé par quatre dans l'ouvrage "La Destruction des juifs d'Europe" de Raul Hilberg, œuvre historique faisant autorité, et dans les premiers mois de 1990 la pierre où il avait été gravé a été retirée. Mais dans une édition récente du roman "La Mort est mon métier", la préface datant de 1972 de son auteur Robert Merle comportait toujours cette phrase : "[...] je savais que de 1941 à 1945, cinq millions de juifs avaient été gazés à Auschwitz." Comment, après cela, ne pas marquer son accord avec le constat de Yehouda Bauer, professeur d'histoire de la Shoah à l'Institut du judaïsme contemporain de l'université hébraïque de Jérusalem : "A raconter n'importe quoi sur Auschwitz, on fait le lit des négateurs."

Au contraire du lamento moralisateur, d'une efficacité incertaine, la rigueur s'avère le meilleur antidote contre cette autre dérive qu'est la sacralisation de la Shoah. Puisque tant de certitudes et de repères se dérobent, rien ne prouve que les jeunes générations aux connaissances parfois si fragiles ne se laissent à brève échéance séduire, peut-être par inadvertance, par les sirènes avenantes du message hypercritique d'un Faurisson ou de ses continuateurs, passés maîtres en exploitants de zones d'ombre ou de "blancs" : tablant sur la technique du secret et l'élimination des traces du crime poursuivies par les exécuteurs de la Solution finale, les pourfendeurs de vérités considérées comme "officielles" pourraient bénéficier d'un préjugé favorable. Après tout, on avait bien menti à propos de Katyn et de Timisoara ; quant à la guerre du Golfe et celle du Kosovo, qu'en a-t-on su exactement ? Et où en sont les bombardements sur l'Afghanistan ? D'ailleurs, y a-t-il eu un avion

qui s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre... ?

Il y a certes quelque "indécence" à devoir prouver que le meurtre de masse hitlérien a bien eu lieu et que le Yiddishland d'Europe centrale, où vivaient tant de communautés juives depuis des siècles, a disparu.

Mais, même si les faits sont établis et bien établis, et nonobstant la relative opposition entre l'école "intentionnaliste" et l'école "fonctionnaliste", les historiens ne peuvent laisser le champ libre à une offensive en règle contre l'existence même de l'Holocauste, négation dont l'offre idéologique pourrait trouver à terme acquéreurs auprès d'un public peu ou non averti.

D'où la recommandation d'un des leurs, Pierre Vidal-Naquet en l'occurrence, qui fut le premier à dénoncer l'inanité des thèses des "Eichmann de papier" : "On peut, et on doit discuter sur les "révisionnistes" ; [...] on ne discute pas avec les "révisionnistes"." Le devoir d'histoire est dès lors plus que jamais d'actualité. De quoi être prêt une fois que les derniers témoins auront disparu.

Mais il y aura toujours des enseignants, du moins on l'espère... Est-il besoin de dire que, dans la construction du savoir historique des plus jeunes, ce sont évidemment les professeurs qui sont amenés à jouer un rôle primordial ?

Et que, sans leur action durable, l'espoir resterait vain de voir la Shoah s'installer dans ces "acquisitions pour toujours" dont parlait en son temps Thucydide ?

Pourtant, quand on examine les manuels d'histoire des années cinquante et soixante, on est frappé du peu de place qu'y occupe la Solution finale.

Les épisodes militaires de la Seconde Guerre mondiale y sont mis en avant, mais la déportation et ses conséquences y sont pratiquement évoquées comme un épiphénomène des opérations de guerre. Reflet fidèle, en somme, du manque de prise en considération du fait génoci-

daire caractéristique des deux premières décennies de l'après-guerre.

Dans le courant des années septante, les choses évoluent sensiblement. On peut, par exemple, s'en rendre compte à la lecture du préambule d'un dossier sur "Vichy et les Juifs", figurant dans un livre d'histoire français récent des classes de première, édité par Hachette : "Pendant une trentaine d'années, le rôle joué par l'Etat français dans la persécution et la mort des juifs français et des juifs étrangers réfugiés en France a été volontairement masqué par les responsables politiques et oublié par les manuels d'histoire."

La même évolution est perceptible en Belgique, avec néanmoins une différence notoire : les nouveaux ouvrages scolaires y étaient devenus rares - ils le sont encore du reste - tandis que le photocollage, lui, y devenait un sport national, condamnant les élèves à transbahuter des classeurs hétéroclites, eux-mêmes encombrés de feuilles éparses plus propices à l'apprentissage du zapping qu'à celui d'un suivi conceptuel ou d'une élémentaire structuration des connaissances.

Aujourd'hui, le génocide a trouvé sa place dans les programmes d'histoire, place encore faible à vrai dire mais réelle tout de même.

Encore conviendrait-il que la manière de l'aborder soit préservée de certaines confusions qui risquent d'en brouiller la juste perception.

A cet égard, une nette distinction doit être faite, d'emblée, entre les camps de concentration et les camps d'extermination : cette distinction est loin d'être acquise. Il est donc urgent d'expliquer que Belzec, Chelmo, Sobibor, Treblinka, Birkenau et Lublin-Majdanek s'apparentaient plus à des terminus ferroviaires qu'à de véritables camps.

Il est urgent également de faire prendre conscience de la différence essentielle entre ceux qui ont été déportés pour des faits de résistance dans les camps de la mort lente et ceux - les Juifs et les Tsiganes - qui l'ont été pour ce qu'ils étaient, et non pour ce qu'ils avaient fait : ils ont été physiquement éliminés, dès leur arrivée.

Il est urgent enfin d'arrêter d'utiliser à tort et à travers les mots tels

que "génocide", de les vider de tout sens.

Comme on a précédemment insisté au cours de ce colloque sur ce type de banalisation, je ne m'y attarderai pas. Qu'il me soit cependant permis de mettre en évidence un danger certain : si le terme "génocide" se banalise encore plus, celui perpétré par Hitler et les nazis pourrait bien s'inscrire, à terme, dans l'ordre des choses et acquérir une sorte de monstrueuse "normalité".

Enseigner contre le négationnisme demande donc une solide formation de la part des enseignants, en histoire contemporaine évidemment mais aussi en philosophie et dans les sciences humaines en général.

L'interdisciplinarité est souhaitable dès qu'on se lance dans ce projet, car il implique qu'on se mette à repenser le monde.

Tentative ambitieuse certes. En s'y dérobant, l'enseignement manquerait gravement à sa tâche, même si explorer les racines du génocide et en saisir sa spécificité risquent de rester toujours dramatiquement insuffisants.

En fait, les possibilités de conscientisation sont énormes.

Il y d'abord les lieux de mémoire comme Auschwitz-Birkenau en Pologne, Dachau en Allemagne, Mauthausen en Autriche, souvent visités par des groupes scolaires accompagnés d'anciens détenus (je pense ici, en particulier, à Paul Brusson dont le dévouement fait merveille).

Il y a aussi, en Belgique, le fort de Breendonk ainsi que le Musée de la résistance et de la déportation de Malines, aménagé dans l'ancienne caserne Dossin d'où furent déportés vingt-cinq mille cent vingt-quatre Juifs du pays entre août 1942 et juillet 1944.

Depuis quelque temps enfin, à l'initiative des Territoires de la Mémoire, s'est créée à Liège une exposition permanente au Centre d'éducation à la Tolérance et à la Résistance. Il existe, bien sûr, d'autres

endroits susceptibles d'interpeller les consciences : je pense au Musée-Mémorial d'Izieu, situé dans l'Ain, en France ; je pense également à la maison d'Anne Frank, à Amsterdam ; je pense enfin au Mémorial de la déportation des Juifs de Belgique, qu'on peut voir à Anderlecht.

Liste non exhaustive, on s'en doute, à laquelle il conviendrait de mentionner les divers centres d'études spécialisés qu'il serait trop long de citer ici.

Et comment ne pas avoir une pensée pour tous ces "Justes des nations" qui puisèrent dans leur humanité ordinaire le courage de sauver des Juifs aux pires heures de la traque ?

Ce sont là des héros positifs dont la jeunesse a tant besoin.

Tout comme elle a besoin du témoignage des survivants quand ceux-ci sont invités dans les classes : le passé, si souvent perçu comme lointain et désincarné, acquiert ainsi la densité irremplaçable du vécu.

A voir la masse de documentation et d'outils pédagogiques divers qui sont aujourd'hui à la disposition des enseignants et si l'on en croit les résultats d'une enquête menée en 1998 dans les écoles de la Communauté française par la Fondation Auschwitz, on ne peut qu'être étonné par le manque d'informations des élèves et de formation des enseignants sur la Shoah.

Il est, par conséquent, impératif d'intégrer le judéocide au plus tôt dans la scolarité, d'autant que les autorités en charge de l'éducation mettent toutes l'accent sur la mission citoyenne de l'école et sur les valeurs démocratiques qu'elle est appelée à promouvoir.

A quand un cours sur l'Holocauste au programme des universités et un cours de philosophie dans la grille de la dernière année du secondaire en Belgique ? Car par les problèmes philosophiques et moraux qu'il soulève, le génocide concerne sans conteste tous les hommes, Européens au premier chef.

Afin de renforcer le système immunitaire contre la contagion

négaionniste, l'enseignant se doit de mettre sa compétence et son éthique professionnelle au service de ce combat capital. Puisque rien ne prouve que, sous la rhétorique convenue et le pathos présidant aux commémorations auxquelles elle donne lieu, la Shoah soit effectivement devenue, au tréfonds de la plupart de nos contemporains, la tragédie du XXe siècle et une indicible rupture de civilisation.

Pour éviter que les faussaires de l'Histoire ne réussissent dans leur entreprise funeste, rien de tel que de garder présent à l'esprit - et au cœur - l'impérieuse injonction d'Adorno : "Penser et agir en sorte qu'Auschwitz ne se répète pas." Et se souvenir de ce qu'affirmait le prix Nobel de la Paix Elie Wiesel, lors de sa déposition au procès de Klaus Barbie à Lyon en juin 1987 : "Le tueur tue deux fois. La première fois en tuant et la seconde fois en essayant d'effacer les traces de son meurtre [...]. La seconde ne serait plus de sa faute, mais de la nôtre." Vigilance, donc...

Bon de souscription

A retourner aux
Territoires de la Mémoire
86 Boulevard d'Avroy 4000 Liège

Nom : Prénom :
Adresse :
C.P. : Ville :
E-mail :

Comande exemplaire(s) des actes du colloque "Prédateurs de la Mémoire: les négationnismes en questions" à 10 €/ex. au lieu de 15 €/ex. soit un total de € que je verse sur le compte 068-2198140-50 des Territoires de la Mémoire avec "Souscription colloque 2002" en communication.

Date :
Signature :

Sommaire provisoire

Charles Colin, Président des Territoires de la Mémoire

Philippe Raxhon, Président de séance

intervention d'Yves Ternon

Les phénomènes négationnistes en général, l'exemple de l'Arménie en particulier

intervention de Yolande Mukagasana

Génocide rwandais et négationnisme

Questions / Réponses

intervention de Jean-Louis Gilissen

Justice internationale : naissance, développement et défense du concept d'humanité - Droit et négationnisme

intervention de Maxime Steinberg.

D'Arusha à La Haye, la banalisation du crime de génocide, un autre révisionnisme

intervention d'Isabelle Reisenfeld.

Combattre la diffusion de propagande haineuse sur Internet (un texte de Marc Knobel)

intervention d'Henri Deleersnijder

Enseigner contre le négationnisme

Questions / Réponses

Synthèse de Philippe Raxhon

Annexe

Les négationnistes en question de Daniel Bovy et Henry Deleersnijder

Le négationnisme "soft" de Daniel Bovy

Approche historique du négationnisme de Vanessa Despiegelaere

les Territoires de la Mémoire, asbl

86 boulevard d'Avroy 4000 Liège Belgique

© 2003

D/2003/9464/1